



Assemblée générale

Distr. générale
22 septembre 2005
Français
Original: anglais

Soixantième session
Sixième Commission

Questions renvoyées à la Sixième Commission

Lettre datée du 21 septembre 2005, adressée au Président de la Sixième Commission par le Président de l'Assemblée générale

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint les décisions prises par l'Assemblée générale, à la 17^e séance plénière de sa soixantième session, qui s'est tenue le 20 septembre 2005, concernant les questions renvoyées à la Sixième Commission (voir annexe).

Je tiens à appeler votre attention sur les recommandations relatives à l'organisation de la session qui figurent à la section II du rapport du Bureau (A/60/250 et Corr. 1). Ces recommandations ont été également approuvées par l'Assemblée générale à sa 17^e séance plénière.

Je souhaiterais en outre appeler votre attention sur les parties pertinentes des sections IV et V du rapport concernant les ordres du jour des grandes commissions.

J'apprécierais vivement votre coopération à ce sujet.

(Signé) Jan Eliasson



Annexe

Questions renvoyées à la Sixième Commission

1. Élection des bureaux des grandes commissions [point 5].

F. Promotion de la justice et du droit international

2. Programme d'assistance des Nations Unies aux fins de l'enseignement, de l'étude, de la diffusion et d'une compréhension plus large du droit international [point 78].
3. Rapport de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international sur les travaux de sa trente-huitième session [point 79].
4. Rapport de la Commission du droit international sur les travaux de sa cinquante-septième session [point 80].
5. Rapport du Comité spécial de la Charte des Nations Unies et du raffermissement du rôle de l'Organisation [point 82].
6. Portée de la protection juridique offerte par la Convention sur la sécurité du personnel des Nations Unies et du personnel associé [point 83].

H. Lutte contre la drogue, prévention du crime et lutte contre le terrorisme international sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations

7. Mesures visant à éliminer le terrorisme international [point 108].

I. Questions d'organisation, questions administratives et autres questions

8. Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale [point 116].
[L'Assemblée générale a décidé de renvoyer le point 116 à toutes les grandes commissions, à seule fin d'examiner leurs projets de programme de travail respectifs et de prendre les mesures y relatives.]
9. Rapport du Comité des relations avec le pays hôte [point 153].
10. Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale à l'Association latino-américaine d'intégration [point 155].
11. Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale au Fonds commun pour les produits de base [point 156].